Envoyé en préfecture le 08/04/2026
Reçu en préfecture le 08/04/2026
Publié le
ID : 029-212902340-20260401-DE8CM010426-DE

REDENE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**
---
**SEANCE DU 01.04.2026**

**Nombre de Conseillers : 23**
**Présents : 22**
**Représentés : 23**
**Date convocation : 26.03.2026**

Le Conseil Municipal de REDENE, légalement convoqué, s'est assemblé en session ordinaire, jeudi 1er avril 2026, à 19h00 en la salle du Conseil, Mairie, sous la présidence de M. Yves BERNICOT, Maire.

**ETAIENT PRESENTS** : BERNICOT Yves, FIAMMINGO Jean-Luc, HARRAULT Stéphanie, BOUGUENNEC Yannick, BUQUEN Muriel, MAYADOUX Denis, LABBE Sylvie, ULVE Marielle, MAGUER Alain, ULVE Christophe, SILVESTRE Benoit, TURPIN Gwenn, NAYARADOU Nadine, CABON Vanessa, LE TALLEC Thomas, FLESCH Laurie, HUARD Romain, JAVAUDIN Nancy, PORTIER Laurent, MARSCHAL-PATUREAUX Corinne, MARISCAL Lionel, STANGUENNEC Viviane

**ABSENTS EXCUSES :** GEORGEL Bruno

**REPRESENTÉS** : GEORGEL Bruno a donné pouvoir à MAGUER Alain,

**SECRETAIRE DE SEANCE :** BOUGUENNEC Yannick

## 8. Administration générale : Désignation des Correspondants CNAS

Vu le Code Générale de la Fonction Publique, et notamment ses articles L731-1 et suivants,
Vu l'article L2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Conformément aux articles L 731-1 à L731-4 du code général de la fonction publique, la collectivité doit mettre en œuvre une action sociale en faveur de ses agents.

A ce titre, la Commune adhère au comité national d'action sociale (CNAS).
Le comité national d'action sociale (CNAS) est une association de loi 1901, organisme paritaire et pluraliste, chargée de l'action sociale en faveur des personnels des collectivités locales.

Le Maire indique qu'il convient de désigner un représentant élu de la commune et un représentant agent.

Le Maire propose au Conseil municipal de désigner Mme FLESCH Laurie comme représentant au CNAS, et de maintenir Mme LE GOFF Solange en représentante agent.

**Vote :**
**Après délibération, le Conseil municipal :**

- **APPROUVE** la désignation de FLESCH Laurie en tant qu'élue Correspondant CNAS,
- **APPROUVE** la désignation de LE GOFF Solange en tant qu'agent Correspondant CNAS.

**Adopté à l'unanimité par 23 voix Pour**
0 voix Contre et 0 Abstention

Pour extrait certifié conforme,
Le 02/04/2026,
Le Maire, Yves BERNICOT

MAIRIE DE REDENE 29 (FINISTERE)